

Par Marie Riopel



Mme Hellen Christodoulou, Ph.D.ing., B.C.L., LL.B., M.B.A.
Directrice régionale-Québec

Les projets faits d'acier ne sont plus ce qu'ils étaient. À preuve, le magnifique pavillon Pierre-Lassonde du Musée national des beaux-arts du Québec, qui est le coup de cœur du jury aux derniers prix d'excellence de l'Institut canadien de la construction en acier (ICCA). L'organisme technique se veut la voix qui défend et promeut l'industrie sidérurgique d'un océan à l'autre. Sa directrice régionale pour le Québec, Hellen Christodoulou, docteure en génie civil et diplômée en droit civil et en administration des affaires, dresse les grands enjeux de l'industrie de l'acier.

De plus en plus de grandes et de petites entreprises québécoises deviennent des membres ou des associées de l'ICCA par souci de réseautage, pour combiner leurs savoirs et partager les débouchés de l'industrie. L'organisme tient chaque année des activités, des séminaires et des congrès tant dans la région qu'à l'échelle nationale(1). Il offre aussi des formations diverses qui permettent d'acquérir des connaissances de pointe dans un marché qui évolue à toute vitesse. Les membres ont notamment accès à une bibliothèque d'ouvrages de référence et à un blogue technique (savoiracier.ca). « Comme nous, tous nos membres veulent assurer l'avenir de l'industrie de

l'acier. Nous leur offrons de récentes analyses et statistiques du marché comme les tendances, mais aussi des avis d'experts pour aider leur prise de décisions », soutient la directrice régionale. Les membres reçoivent un bulletin sur les dernières activités de l'ICCA – Québec dans Manchettes Acier, rédigé par Hellen Christodoulou, qui est décidément une touche-à-tout dévouée.

UNE ANALYSE ÉLOQUENTE

L'ICCA carbure à l'innovation et à la recherche. Les avantages de construire en acier s'avèrent évidemment nombreux : polyvalence, durabilité, flexibilité, facilité d'installation pour ne nommer que ceux-là. Ce ne sont pas que des paroles en l'air. On trouve, sur le site de l'ICCA, une étude de cas(2) qui compare la charpente de béton et la charpente d'acier pour un immeuble de bureaux de six étages avec appentis et garage souterrain. Selon cette étude, la juxtaposition des coûts accorde un avantage d'un million de dollars à l'acier. De plus, l'analyse du cycle de vie (ACV) qui a été réalisée par l'Université Ryerson de Toronto et qui compare les deux structures proclame l'acier largement vainqueur, sur le plan écologique. L'ICCA vise à faire de l'acier la première ressource en solutions de charpentes.

Ayant à cœur le partage des ressources comme des connaissances, l'ICCA rédige et distribue l'information technique sur la conception d'édifices, de ponts et d'autres structures sur tout notre territoire. « Nous tenons à encourager les pratiques exemplaires dans le secteur de la construction et nous maintenons quelques longueurs d'avance », explique madame Christodoulou. Matériau champion, l'acier peut être recyclé à maintes reprises et réutilisé dans de nouveaux produits en maintenant sa qualité première. « L'ICCA vise aussi la transparence; il a produit six déclarations environnementales de produit vérifiées et enregistrées lors d'une conférence en février dernier. D'autres sont à venir. Nous consacrons beaucoup d'efforts à l'obtention de la certification LEED Version 4. »

FAIRE PRESSION

L'ICCA – Québec fait également beaucoup de lobbying auprès des décideurs politiques pour

promouvoir et protéger l'industrie de l'acier au Québec. « Puisque nous représentons 8 % du secteur manufacturier, nous avons organisé une journée à l'Assemblée nationale, pour débattre de trois enjeux majeurs. Premièrement, nous voulons des mesures qui visent à favoriser l'achat local, ce qui aidera toute l'économie québécoise. Tout investissement devrait être assorti d'une exigence relative au contenu local pour maximiser la création d'emplois. Chaque nouvel emploi dans l'industrie de l'acier entraîne la création de quatre autres types d'emplois », dit-elle. L'ICCA compte renouveler l'expérience devant les élus cette année.

Très proche collaborateur de la Coalition contre les retards de paiements, l'Institut insiste aussi auprès du gouvernement québécois pour qu'une loi provinciale sur le paiement rapide soit adoptée. « Cette loi allégerait illico le fardeau financier qui pèse sur les corps de métiers et sur l'industrie québécoise de la construction », explique madame Christodoulou. L'Institut est présent en chambre, et des lettres ainsi que des pétitions sont acheminées aux élus. « Le Sénat canadien étudie en ce moment le projet de loi S-224 (Loi canadienne sur le paiement sans délai). Il est primordial que dans tout projet gouvernemental, provincial comme fédéral, tous les intervenants soient payés dans des délais raisonnables », dit-elle.

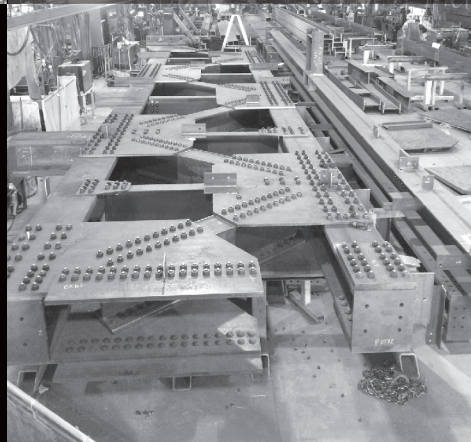
Cette mission de redorer l'image de l'acier atteint des sommets lors des prix d'excellence, et les candidatures sont maintenant ouvertes pour la 19^e édition de l'année 2017. Les candidats ont jusqu'au 11 juillet pour signaler leur intention d'inscrire un projet au concours. L'ICCA s'investit afin d'accroître le rayonnement de l'acier pour les gens d'ici. « Les politiques et ententes commerciales canadiennes actuelles concèdent à nos partenaires un libre accès à nos marchés. C'est souvent à sens unique, puisque plusieurs pays refusent aux entreprises manufacturières canadiennes et québécoises les mêmes possibilités d'accès à leurs marchés. C'est un désavantage substantiel que nous dénonçons », conclut-elle, en jetant des ponts entre l'efficacité économique, le développement durable, la main-d'œuvre et les matériaux locaux.

Tél. : 514 909-6186

www.cisc-icca.ca/quebec@cisc-icca.ca



Nous donnons
VIE à l'acier



Norgate est une compagnie chevronnée qui repose sur une équipe d'exception!

Nous avons bâti une approche d'affaire qui est basée sur la collaboration et sur la qualité de nos partenaires, qui se consacrent tous à respecter les exigences des clients.

Tu souhaites faire partie de notre équipe? Fais le premier pas en nous envoyant ton CV.

(Nous embauchons : assembleurs, soudeurs, journaliers, opérateurs de machine CNC).



Visite notre site Internet au
www.norgatemetals.com

NORGATE

791, 8^e Rue
La Guadeloupe (Québec) G0M 1G0
Tél. : 418 459-6988 | Téléc. : 418 459-3493